

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Morlaix (29600)

Premier tour

– le 17/06/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

Pas de commentaire

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

Nous devons revoir les aménagements urbains des dernières décennies qui n'ont pas été suffisamment réfléchis.

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Pas de commentaire

Action n°2

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

Pas de commentaire

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

Un agent de la municipalité serait en relation avec les différents partenaires, les usagers et bien entendu l'APAV afin de suivre et d'améliorer le déplacement urbain.

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Pas de commentaire

Action n°3

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : avenue de Wurselen, avenue de Truro, route de Lannion, Boulevard de Réo, route de Carhaix/route de Brest... (liste non exclusive).

Ces aménagements cyclables, sur les axes structurants de Morlaix, doivent se faire en considérant un ensemble plus vaste de déplacements urbains à définir urgemment (Plan de Déplacements Urbains), et se faire en liaison avec les itinéraires cyclables inter-communaux

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

En raison de la faible marge de manoeuvre financière de la ville, il importe, après diagnostic précis, de définir dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissement, l'échéancier de réalisation

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

Nous donnerons une priorité aux abords des établissements publics.

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Nous envisageons de développer un réseau cyclable cohérent entre Le Pouliet et le Port, en passant par le Musée des Jacobins, l'Hôtel de Ville et La Manu.

Action n°4

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Morlaix doit absolument travailler en intelligence avec le schéma cyclable communautaire, dont la 1e partie a été adoptée en octobre 2019.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

Pas de commentaire

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

Nous travaillerons en concertation avec Morlaix Communauté

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Le développement d'un réseau cyclable cohérent au centre-ville de Morlaix entre Le Pouliet et le port permettra de faire la jonction entre la voie verte Morlaix-Carhaix et les pistes cyclables que le Conseil Départemental du Finistère et Morlaix Communauté vont aménager sur les routes départementales n°76 (Morlaix-Plouézoch) et n°769 (Morlaix-Locquéolé).

Action n°5

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Là encore, un Plan de Déplacements Urbains est à établir d'urgence, afin de mettre en cohérence les zones 30, les axes de transit, les quartiers résidentiels.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

C'est un des objectifs de MAC ; voir avec Morlaix Communauté la réalisation d'un PDU de manière à réduire le trafic automobile en ville

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

Mais il faut préciser quels seraient ces axes de transit ?

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Nous envisageons d'aménager le plan de circulation dans les quartiers résidentiels de Coatserho et de Troudousten.

Action n°6

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. La place des Otages doit cesser d'être une 2x2 voies en plein cœur de ville.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

Pas de commentaire

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

Mais notre réflexion doit s'inscrire dans un réaménagement complet du centre ville : espace couvert, parking extérieur, navette, réaménagement du port ...

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Nous poursuivrons la réflexion engagée sur les circulations au centre-ville, et mettrons en oeuvre dans le cadre du programme Action Coeur de Ville des projets permettant de redonner de la respiration au centre-ville (diminution du trafic automobile, réouverture de la rivière entre le Viaduc et le Port).

Action n°7

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Le travail largement commencé vers une généralisation du 30 km/h en ville de Morlaix doit continuer vers une plus grande cohérence et lisibilité. La démarche « Ville Prudente » ne peut se résumer à instaurer une réduction de la vitesse sans réaménagements forts.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

Pas de commentaire

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

Mais bien préciser ce qu'est la « démarche ville Prudente » et éviter les réhausseurs

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Pas de commentaire

Action n°8

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

La généralisation des sas vélos doit être rapidement effectuée. En parallèle, une réflexion doit s'engager sur la pertinence de certains feux tricolores. Un travail autour des Double Sens Cyclables, obligatoires en Zone 30 depuis 2011 sauf arrêté motivé, doit être engagé.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

Une action de sensibilisation des habitants est primordiale pour faire comprendre la démarche INFORMATION PREALABLE , COMMUNICATION, SENSIBILISATION auprès des associations , des écoles, des entreprises majeures de l'agglomération

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

Nous respecterons les règles de la Loi Mobilité

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Nous poursuivrons les aménagements au centre-ville pour les cyclistes. Cependant, nous ne pouvons pas généraliser les double-sens : nous les réaliserons où ce sera possible.

Action n°9

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Une réflexion doit pouvoir s'engager pour la fermeture de certaines rues devant écoles aux horaires de forte intensité de trafic, avec la mise en place de parkings relais et de parcours sécurisés vers les établissements (proposition : commencer par l'allée du Poan Ben).

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

reprendre le projet de pédibus pour certains établissements

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

Nous envisagerons un Pedibus : Proposer à un établissement scolaire de faire l'essai pendant un an (volonté citoyenne, les parents devront être actifs)

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Pas de commentaire

Action n°10

Mener une réflexion sur la place du stationnement. Les 4 places emblématiques de Morlaix doivent pouvoir retrouver leur attrait : pour cela, la réflexion sur l'offre de stationnement doit se poursuivre, et pas seulement en termes de gratuité ou de zonage.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

Pas de commentaire

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

Zone à disque d'une durée 1h30/2h : test en cours

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Pas de commentaire

Action n°11

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

Pas de commentaire

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

Totalement d'accord

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Pas de commentaire

Action n°12

Offrir du stationnement vélo sécurisé au Pôle d'Echange Multimodal, à l'office du Tourisme, place des Otages, place Puyo, place René Cassin, à l'entrée de l'hôpital, a minima, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

Pas de commentaire

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

D'accord

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Pas de commentaire

Action n°13

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Une cartographie est à disposition pour la ville de Morlaix, d'emplacements prioritaires pour des arceaux vélos et des consignes sécurisées.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

A définir en concertation avec les commerçants ,privilégier la proposition suivante

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

D'accord

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Pas de commentaire

Action n°14

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

Pas de commentaire

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

D'accord

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Pas de commentaire

Action n°15

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

Le PLUIH est une compétence communautaire La ville peut montrer l'exemple pour ses locaux Elle ne peut imposer ces règles sans règlement territorial élargi .

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

Ce n'est pas à la municipalité d'investir dans les immeubles, à voir avec les syndicats de copropriété .

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Pas de commentaire

Action n°16

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

Pas de commentaire

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

Nous nous engageons à proposer les aires logistiques mais c'est à voir selon les entreprises.

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Pas de commentaire

Action n°17

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

En priorité, les écoles Jean Jaurès, Emile Cloarec et Jean Piaget doivent pouvoir bénéficier de ce programme.

Il est également souhaitable de créer des « plateaux cyclables d'apprentissage » ouverts à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo ; l'aménagement de la cour de l'école Jules Ferry de St Martin des Champs est un exemple à suivre d'une piste pédagogique à installer sur le territoire de Morlaix.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

Pas de commentaire

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

Il s'agit d'un plan national

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Nous avons mis en place une opération "permis piéton" dans les écoles primaires. Nous avons mis en place des ateliers "savoir rouler à vélo" dans le cadre de la journée de sécurité routière organisée par la Ville. Mais nous souhaitons aller plus loin dans la sensibilisation au savoir rouler à vélo, en faisant intervenir la police municipale dans les écoles comme pour le permis piéton.

Action n°18

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

Regarder précisément les services qui peuvent être concernés et les inconvénients et avantages pour chaque situation

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

En concertation avec les agents municipaux et sur volontariat. Equiper la municipalité en véhicule « propre » (hydrogène ou électrique) et en taille adaptée.

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Les agents du CCAS de la Ville de Morlaix ont la possibilité d'utiliser des vélos pour aller à la rencontre des usagers qui ne peuvent pas se déplacer. Nous souhaitons étendre ce dispositif à d'autres services.

Action n°19

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

Pas de commentaire

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

Police municipale aura un rôle pédagogique

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Pas de commentaire

Action n°20

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

Pas de commentaire

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

Intégrer dans la communication municipale. Du civisme de la part de tous les usagers (vélo, piéton, automobiliste)

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Pas de commentaire

Commentaires généraux

Jean-Pierre Cloarec (Morlaix Alternative Citoyenne)

La plupart des propositions correspondent à notre volonté de modifier le fonctionnement actuel des déplacements dans l'agglomération

Créer une nouvelle priorité de déplacement: d'abord les piétons et les PMR, ensuite les cyclistes, puis les transports en commun, enfin les automobiles (réglementation particulière pour les livraisons avec limite de gabarit) Aménagement des places et des rues, parkings de dissuasion en périphérie de ville et liaison par navettes électriques vers le centre

Jean Philippe Bapceres (Morlaix avec vous)

Nous souhaitons faire de Morlaix une ville verte, ce qui induit une politique volontariste d'incitation à l'utilisation du vélo et d'aménagement de la ville selon un plan de déploiement validé par l'équipe municipale et les parties prenantes du projet. Cette démarche s'inscrit dans un plan global d'aménagement du centre ville et de circulation de l'ensemble des moyens de circulation (véhicules motorisées, deux roues, piétons, bus, ...)

Cette réalisation est conditionnée aux possibilités financières de la ville que nous trouverons en accédant aux affaires.

Agnès Le Brun (Vivons Morlaix !)

Pas de commentaire